

éditorial



Communiqué de presse des patrons de PME et TPE du 29 février 2001 : « Les conclusions de notre analyse coûts/avantages du statut d'entrepreneurs nous

conduisent à fermer la totalité de nos entreprises par application du principe de précaution ».

En effet, pour tenter de contrôler et réguler le « global » les Etats ont légiféré et normaliser à « tour de bras ». Or nos entreprises se réfèrent au « tour de main ». Elles sont implantées localement avec une organisation qui tient sur une demie feuille de papier. Le droit ? Pas le temps de le lire, quant à le comprendre... Alors, patrons de multinationales et nous tous égaux devant la loi ? Pas sûr !

Certains ont 300 conseillers et 100 délégations de pouvoir, la PME a un homme à tout savoir et tout faire. Le risque d'être dans l'illégalité, donc de subir des sanctions, est, de ce fait, infiniment plus élevé pour nous.

« Mais, entrepreneurs et citoyens, nous accepterions d'appliquer le principe de prévention si l'Etat, auteur des lois, nous commettait d'office des conseillers juridiques durant la vie de nos entreprises. A défaut, la réparation nous conduisant trop souvent devant un avocat commis d'office, nous préférons la précaution : fermer nos entreprises ».

Alex Receveau,
président de l'Association Orée

A la une

Les principales actions 2001 : une évolution et une dynamique confirmées

Des parutions de guides, de nouveaux groupes de travail, le développement du site internet... Des actions concrètes menées avec des entreprises et des collectivités qui unissent leurs efforts en faveur de l'environnement.

■ Les parutions de guides

Les guides *Orée* sont des outils d'aide à la gestion environnementale. Elaborés lors des groupes de travail et diffusés à prix modique, ils forment aujourd'hui une collection pour un large public qui s'enrichira prochainement :

– un guide d'identification et de recommandations des risques environnementaux (réalisé en collaboration avec l'AMRAE);

– un guide d'évaluation et de recommandations pour le transport de marchandises (réalisé en collaboration avec le Comité 21) ;

– un guide sur la modélisation d'une zone d'activités de qualité environnementale (réalisé en partenariat et avec le soutien financier de l'ADEME, du MATE, de la DATAR et de la Fédération des parcs naturels régionaux). Ce guide s'inscrit dans la promotion des zones d'activités de qualité environnementale.

■ Les nouveaux groupes de travail

Jamais à cours de sujets à traiter, *Orée* lance chaque année de nouveaux groupes de travail et prolonge ainsi ceux qui s'achèvent. Cette année, trois sujets ont retenu l'attention des membres. Le premier vient de démarrer et les deux suivants sont en projet :

– **Gestion territoriale intégrée des déchets ménagers et industriels** : conception d'un guide d'aide à la mise en place d'une gestion territoriale intégrée au niveau juridique, financier et organisationnel.

– **Achats verts et éco-conception** : suite à la co-réalisation O2 France/*Orée* du prochain guide pratique d'éco-conception de l'ADEME, engagement d'une réflexion sur l'information environnementale des produits et sur les achats verts.

– **Evaluation environnementale des entreprises et reporting** : réflexion sur les critères d'évaluation environnementale et de reporting des entreprises.

■ Les rencontres avec les associations

Les rencontres organisées depuis trois ans entre les membres et les associations de protection de l'environnement et de défense du consommateur évoluent. Les discussions et les propositions en résultant seront regroupées et synthétisées dans un premier bilan, conduisant *Orée* à franchir un autre pas. Celui d'une action commune, fondement d'une vraie rencontre entre les différentes parties prenantes.

■ Le www.oree.org

Le nombre croissant des utilisateurs (350 par jour en moyenne, plus de 110 000 par an) et un classement régulier parmi les meilleurs sites consacrés à la gestion environnementale ont prouvé l'intérêt particulier du site *Orée*. Une réflexion s'est donc engagée depuis un an sur son développement. Elle se poursuit et s'affinera jusqu'à sa mise en ligne prévue en juin.

Les rendez-vous de l'Association Orée

INTERVENTIONS PUBLIQUES

■ Mercredi 28, jeudi 29 et vendredi 30 mars à Montréal : « **Salon Americana** ». Intervention de Philippe Marzolf sur l'intérêt de la création d'une structure telle que l'Association Orée.
 Fax : (514) 388 55 94
 mquintin@reseau-environnement.com

■ Mercredi 18 et jeudi 19 avril à Nice : « **1^{res} assises nationales du net et des NTIC pour les collectivités** », organisées par le Réseau IDEAL. Intervention de Philippe Marzolf sur **internet et environnement : un outil territorial d'information et de dialogue avec les entreprises**.
 ☎ 01 45 15 09 09
 c.boulin@reseau-ideal.asso.fr

■ Jeudi 10 mai à Orléans : « **Séminaire IGE 2001** », organisé en partenariat avec Orée. Intervention de Philippe Marzolf sur **la gestion collective des rejets liquides des entreprises**.
 ☎ 02 38 49 45 43
 colloque_ige01@yahoo.fr

PROCHAINS GROUPES DE TRAVAIL

Gestion collective de l'environnement sur les zones d'activités

■ Jeudi 1er mars à 9 h 30

Transport de marchandises et environnement (en partenariat avec le Comité 21)

■ Jeudi 15 mars à 9 h 30

Risques environnementaux (en partenariat avec l'AMRAE)

■ Mardi 27 février à 9 h 30 (à LVMH)

■ Prochaine Lettre Orée : mars 2001

Un nouvel outil stratégique de mesure et d'analyse

Le département développement durable de PricewaterhouseCoopers et Datops, spécialiste du traitement de l'information via l'application de nouvelles technologies, ont décidé d'associer leur savoir-faire. Ils créent une nouvelle technologie conférant un avantage stratégique aux entreprises industrielles au travers de la veille et de l'anticipation. SustainableMetrics™ est un outil de mesure fondé sur la captation automatique des informations disponibles sur internet ou sous forme électronique. Ces informations sont traitées à partir d'un modèle linguistique permettant de mesurer leur sens. Les entreprises peuvent ainsi analyser les tendances et les émergences en termes de risques produits et réglementaires... SustainableMetrics™ peut ainsi dégager une analyse de l'information objective et instantanée, la mettre en perspective et la comparer selon une dimension géographique et temporelle.

• **Contact** : *Thierry Raes, PricewaterhouseCoopers*
 ☎ 01 56 57 60 16

SARP Industries/Onyx : l'engagement de progrès

7 sites français de SARP Industries/Onyx ont signé l'engagement de progrès de l'Union des industries chimiques (UIC). Lancé en 1990 par l'UIC, cet engagement constitue la déclinaison du *Responsable Care*, initiative développée au Canada en 1985 et adoptée depuis dans 42 pays dont les entreprises représentent plus de 80 % de la production chimique mondiale. C'est une démarche volontaire, un code de bonne conduite pour mettre en oeuvre le concept

de développement durable dans le souci permanent d'améliorer la sécurité, la protection de la santé et de l'environnement. La nature de cet engagement répond aux démarches qualité-sécurité-environnement engagées au sein de SARP Industries/Onyx. 10 sites sont d'ailleurs déjà certifiés ISO 9000 et 8 sont ISO 14001.

• **Contact** : *Gwénaëlle Gautier, SARP Industries/Onyx*
 ☎ 01 34 97 25 47

Villers-Cotterêts, la première commune ISO 14001

Villers-Cotterêts, ville de 10 000 habitants, vient d'obtenir la certification ISO 14001 par ECOPASS. Cette démarche implique la totalité des services dans un programme d'actions transversales (chantier de la nouvelle station d'épuration des eaux usées, produits toxiques, économies d'énergie...). Le concept d'amélioration continue permettra d'enrichir en continu la démarche et de prendre en compte plus largement l'ensemble des aspects environnementaux de cette commune. Le référentiel ISO 14001 constitue un excellent outil de gestion de l'environnement et certaines des collectivités locales possédant des chartes environnement ont trouvé au travers de ce référentiel la suite logique de leur politique environnementale.

• **Contact** : *Adrien Bénard, ECOPASS*
 ☎ 01 41 43 61 60

La Semapa : un management environnemental ISO 14001

La Semapa (Société d'économie mixte d'aménagement de Paris) a obtenu en décembre dernier la certification ISO

À lire

(Ouvrages consultables à Orée)

« Les aides à l'environnement pour entreprendre »

Éditions SAP/Préventique – De Chantal Richardeau – ☎ 04 76 43 28 64 – 280 pages – 290 F TTC.

Tous les dispositifs d'assistance dans les domaines suivants : la finance, le conseil, l'assurance et la fiscalité.

« Collection : maîtrise des enjeux environnementaux »

Du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables et de l'ADEME – ☎ 01 44 15 95 95 – Ouvrages de 120 pages – 150 F TTC l'unité – 350 F TTC les 4.

Information financière & environnement - Le diagnostic des risques environnementaux - Les systèmes de management environnementaux - Le rapport environnement.

« Fiscalité, accords volontaires, permis négociables : quels outils pour le développement durable »

Actes du colloque organisé par Staut & Associés en octobre dernier à l'Assemblée nationale

☎ 01 49 11 39 73 – 80 pages – 150 F TTC.

Intégralité des interventions de cette journée.

14001 pour l'aménagement de la ZAC de Paris rive gauche. Elle est la première Société d'économie mixte d'aménagement urbain à être certifiée pour son action dans une Zone d'aménagement concerté. Ce certificat, attribué par ECOPASS, est l'aboutissement d'une démarche engagée au sein de la Semapa depuis plus d'un an. Elle lui a permis, d'une part, de formaliser les nombreuses actions menées depuis l'origine de l'opération Paris rive gauche dans le domaine de l'environnement, et, d'autre part, de définir des axes de développement pour la poursuite du projet d'aménagement. La Semapa a ainsi élaboré une charte pour l'environnement qui définit ses engagements dans 8 domaines (eau, énergie, sols et sous sols, bruit, déchets, déplacements, paysage urbain, gouvernance).

• **Contact :** *Olivier Leric, Semapa*

☎ 03 89 57 83 57

La Caisse des dépôts et le développement durable

La Caisse des dépôts et consignations a signé la déclaration des institutions financières sur l'environnement et le développement durable. Comme 180 banques et sociétés d'assurances, la Caisse des dépôts confirme son engagement en faveur du développement durable, de la gestion de l'environnement et de la sensibilisation de l'opinion sur cette problématique, aux côtés du PNUE.

• **Contact :** *Elisabeth Guingand, Caisse des dépôts et consignations*

☎ 01 40 49 65 91

Nouveaux adhérents

Organismes professionnels

- CRCI Bretagne

Autres organismes

- DSA Systèmes
- LRQA France

La charte Orée : l'adhésion aux principes d'une démarche de progrès

Décidée l'année dernière en Conseil d'administration et validée lors de la dernière Assemblée générale, cette charte a pour ambition d'afficher clairement l'engagement des membres dans une démarche de progrès. Cette volonté doit animer les entreprises et les collectivités membres et celles qui souhaitent rejoindre Orée...

... En tant que membre de l'Association Orée, mon organisme s'engage à respecter les principes suivants dans ses activités :

Sur sa conception de l'environnement et du développement durable :

1. Il considère que l'économie est au service de l'homme et que l'environnement représente :
 - un de ses trois champs de responsabilité, au même titre que l'économie et le social,
 - un facteur déterminant du développement durable.

Sur ses objectifs stratégiques :

2. Il met en place une gestion environnementale formalisée et élabore un code des bonnes pratiques environnementales au sein de son organisation.
3. Il pose le principe du respect de la réglementation comme l'objectif minimum à atteindre.
4. Il se fixe des objectifs de réduction de l'impact de ses activités sur l'environnement.

Sur ses activités :

5. Il intègre dans ses activités :
 - la sécurité et la protection de l'homme et de l'environnement,

- la préservation des ressources naturelles,
- le devenir de ses produits après usage.

6. Il établit une évaluation des risques de ses produits et services, et prend les mesures de prévention ou de précaution nécessaires pour les minimiser.

Sur son organisation interne et sa communication :

7. Il assure la sensibilisation et la formation de ses salariés en matière de sécurité et d'environnement.
8. Il pratique la concertation pour tout projet de développement pouvant avoir un impact sur le citoyen.
9. Il développe des outils de communication environnementale sincères et transparents.

Sur son action au-delà de l'organisme :

10. Il s'engage à ne participer à aucune action qui irait à l'encontre de la protection de l'environnement et/ou du citoyen.
11. Il participe à des travaux et à des actions extérieures afin de faire progresser la prise en compte de l'environnement.

Agenda

▪ **Mercredi 7 et jeudi 8 mars à Orly : SALON FRANCILIEN DES PME-PMI SUR LA QUALITÉ ET L'ENVIRONNEMENT. Organisé par les CCI de Paris, de l'Essonne, les Aéroports de Paris et le Club Qualité 94.**

Renseignements au 01 58 43 92 03.

▪ **Mardi 13 et jeudi 22 mars à Paris : PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN NOUVEAU DÉFI MANAGERIAL. Séminaire organisé par ANVIE.**

Renseignements au 01 49 54 21 16.

▪ **Mercredi 21 et jeudi 22 mars à Paris la Défense : NOXCONF 2001 LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE D'ORIGINE INDUSTRIELLE. Conférence internationale organisée par l'ADEME et InfoMil.**

Renseignements au 02 41 20 42 30/34.

Éco-échos

CONFÉRENCE INTERNATIONALE « BETTER WORLD BUSINESS FORUM » : ORGANISÉE PAR UTOPIES MARDI 27 ET MERCREDI 28 MARS 2001 À L'ESCP-EAP DE PARIS

Utopies propose aux managers européens un événement unique permettant de rencontrer les entrepreneurs et dirigeants visionnaires qui mènent, à travers le monde, la révolution du développement durable au sein des entreprises. Les intervenants attendus sont, entre autres : J. Swartz, président de Timberland, B. Cohen, fondateur de Ben & Jerry's, R. Anderson, président d'Interface, D. Richard, président du WWF et de Sephora, etc.

270 participants sont attendus lors de ces deux journées proposant les meilleures pratiques en matière d'écologie industrielle, d'investissement

responsable, de capitalisme vert, de consommation engagée, de commerce équitable, d'entreprise durable, etc.

Utopies a obtenu le soutien de nombreux partenaires pour monter cette 3ème édition : Nature & découvertes, Interface, L'Expansion, IBM, la Caisse des dépôts et consignations... et Orée. A cet effet, un tarif préférentiel de 15% est accordé aux membres Orée.

Utopies (cabinet français de conseil en stratégie spécialisé sur le développement durable) ☎ 01 40 29 43 00

www.utopies.fr - fenouil@utopies.com

responsable de la communication à la délégation générale
à l'écologie urbaine et au développement durable

RATP

Récompensée récemment par un Trophée environnement, remis par l'Ordre des experts comptables, pour ses outils d'information environnementale, la RATP multiplie ses actions en faveur de l'environnement. La délégation générale à l'écologie urbaine et au développement durable est au cœur de cette démarche.

Orée — **Quelle est l'origine de la délégation générale à l'écologie urbaine et au développement durable ?**

A.M. G. — Au-delà de son métier de transporteur, la RATP est un acteur urbain qui contribue, à de nombreux égards, à la qualité de vie en ville. Aussi, l'écologie urbaine a-t-elle été inscrite comme axe stratégique de son dernier plan d'entreprise, donnant ainsi naissance à cette délégation. Les transports publics constituent un outil privilégié de protection de l'environnement. Ils consomment moins d'énergie et d'espace urbain, sont moins polluants, moins producteurs de gaz à effet de serre et moins générateurs de bruit que la voiture. Ils sont par ailleurs essentiels au développement d'une ville durable et participent, par leur rôle social évident, au maintien de la cohésion urbaine.

Notre préoccupation écologique tourne autour de deux grands axes : d'une part, le renforcement du transport public urbain et la participation à la promotion des circulations douces. En donnant la priorité aux transports publics, le contrat de plan et le PDU sont aujourd'hui des leviers considérables pour renforcer la mobilité écologique. D'autre part, la gestion de nos ressources et de nos impacts environnementaux.

Orée — **D'importantes actions ont été menées l'année dernière par la RATP. Quelles sont celles à venir ?**

A.M. G. — Notre programme de bus écologiques se poursuit. L'objectif de 2000 bus propres a été atteint en 2000. La totalité du parc, soit 4000 bus, sera écologique fin 2002. Notre performance passe par le management environnemental et les démarches de certification engagées sur un certain nombre de sites pilotes (une ligne de métro, un centre

bus, des ateliers de maintenance) dans la perspective d'un déploiement ultérieur. Nous souhaitons également mettre en œuvre des relations suivies avec les associations préoccupées par les problèmes d'environnement. Par ailleurs, la création récente d'agences de développement territorial nous permettra, en apportant une meilleure connaissance des territoires que nous irriguons, d'être plus proches des acteurs économiques et des populations. De ce point de vue, *Orée*, lieu de rencontre avec les collectivités locales et les associations s'inscrit bien dans notre volonté d'ouverture.

Notre performance passe par le management environnemental et les démarches de certification engagées sur un certain nombre de sites pilotes (une ligne de métro, un centre bus, des ateliers de maintenance) dans la perspective d'un déploiement ultérieur.

Enfin, au niveau pédagogique, la deuxième édition du plus grand journal mural sur l'écologie, situé à la gare Luxembourg, sera affichée dès février. Le kit pédagogique sur la citoyenneté, présenté

aux scolaires par des agents volontaires, intégrera un volet environnement plus important. En ce sens, les outils et l'information proposés par *Orée* sont utiles. Et même si les adhérents n'ont pas tous des préoccupations identiques, cela permet de capitaliser en multipliant les échanges d'expériences.

Développer la mobilité écologique et la qualité environnementale de nos sites industriels, s'inscrire dans les démarches des collectivités territoriales... ces actions seront autant d'atouts supplémentaires pour contribuer à la qualité de vie de la région Ile-de-France.

La RATP en chiffres

40 000 salariés, 440 gares et stations, une cinquantaine de sites industriels « installations classées », 9 millions de voyages par jour pour une population francilienne de 11 millions d'habitants.

www.oree.org

**1^{er} site d'information
sur la gestion environnementale**

EN LIGNE

▪ **Nouvelles pages adhérents**

- AFAQ
- SARP Industries/Onyx

▪ **Dernière mise en ligne**

- Actualité politique : 6^e programme communautaire d'action pour l'environnement (Commission européenne)

▪ **Nouveaux chiffres**

- 757 entreprises certifiées ISO 14001
- 39 entreprises enregistrées éco-audit
- 38 fabricants français de produits Eco-label européen et NF environnement

**200 sites environ référent
actuellement Orée**

Directeur de la publication : Alex Receveau
Rédaction : Michèle Mercier (mercier@oree.org)
Périodicité : lettre bimestrielle
Impression : La Publigraphie
Imprimé : sur papier recyclé Cyclus
ISSN : 1293-2426

Association Orée

(association de droit local à but non lucratif)
Siège social : 7, rue Goethe – 67000 Strasbourg.
Bureaux : 42, rue du Faubourg Poissonnière,
75010 Paris
Tél. : 01 48 24 04 00 – Fax : 01 48 24 08 63
Site Internet : www.oree.org
E-mail : oreo@oree.org / marzolf@oree.org /
salcio@oree.org / bleton@oree.org /
raulet@oree.org